

Pour diffusion immédiate

**LA RÉGION AURA SON GUICHET RÉGIONAL D'ACCÈS AUX
PLACES DE GARDE À CONTRIBUTION RÉDUITE**

**Le Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec (RESPEQ) reçoit
une subvention de 20 425 \$ de la Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM).**

Gaspé, le 27 mai 2009 – Dans le cadre de la Semaine des services de garde du Québec (SSGQ), la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) est heureuse d'annoncer une contribution financière au Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec (RESPEQ), soit une subvention de 20 425 \$ pour le supporter dans la réalisation de son projet triennal « Guichet régional d'accès aux places de garde à contribution réduite ».

« Cet outil de gestion des liste d'attente permettra d'identifier les besoins réels des familles en matière de service de garde. De plus, les renseignements recueillis permettront aux gestionnaires une connaissance fine des besoins du territoire qu'ils desservent et conséquemment d'adapter leur offre de service aux besoins réels tels que l'horaire atypique, la localité, le mode de garde, etc. », souligne Manon Guité, responsable du dossier Famille à la CREGIM.

L'implantation des guichets régionaux de gestion des listes d'attente fait suite à l'engagement pris en 2008 par le gouvernement du Québec concernant l'amélioration de l'accessibilité aux places en services de garde éducatifs. La responsabilité d'implanter les guichets a été confiée à des organismes régionaux tels que le RESPEQ qui reçoivent, à cette fin, un soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés (MFA). L'objectif poursuivi est que d'ici l'automne 2009, chaque région dispose d'un guichet d'accès aux places en services de garde.

Présentement, les listes d'attente des centres de la petite enfance (CPE) peuvent comporter un certain nombre de doublons : un enfant peut être inscrit sur plusieurs listes d'attente, et ce, même s'il fréquente déjà un service de garde sur une base régulière. Cela complexifie l'exercice de quantification des besoins réels des familles. Considérant que la liste d'attente constitue une donnée essentielle pour déterminer les besoins dans un territoire donné et que les autres régions se doteront d'un outil centralisé, l'absence d'un tel outil deviendrait un inconvénient de taille au moment de revendiquer de nouvelles places en services de garde pour notre région.

Les guichets régionaux d'accès aux places en services de garde permettent de centraliser les inscriptions des parents à la recherche d'une place, et ce, dans toutes les régions administratives du Québec. Le parent pourra donc s'inscrire au guichet de sa région, principalement par Internet ou par téléphone et, par le fait même, être inscrit auprès de plusieurs services de garde en une seule démarche.

-30-

Relations avec les médias

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
et relations publiques
CREGIM
Cell. : 418 396-2575
bpilon@prcommunications.com

Source :

Manon Guité
Agente de concertation et de développement
Conférence régionale des élu(e)s
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
418 794-2804
manon.guite@cre-gim.net